



ENGAGEMENT RENCONTRES SAINT-HUBERT DE LA MOSELLE SAMEDI 22 OCTOBRE 2016 A MORHANGE

Le rendez-vous est fixé à 8h00 devant le stand de tir Allée de la Claire Forêt à 57340 Morhange (Plan ci-joint).

Les jugements se feront en continu sans interruption jusqu'à 14h00. A l'issue des rencontres, un pot de l'amitié est prévu, suivi d'un repas servi sur place. Les résultats seront annoncés à la fin du repas.

Montant de l'inscription pour 1 chien : 25 € (1 repas offert). Inscription 2ème chien : 15 €

Pour la catégorie « Junior » (- de 20 ans) l'inscription est gratuite.

Les inscriptions pour les rencontres et les repas sont à renvoyer, accompagnés de votre règlement, à :

FEDERATION DES CHASSEURS DE LA MOSELLE - 1 RUE DE LA PASSOTTE - 57078 METZ CEDEX 03

Pour toutes informations complémentaires: Raphaël WITTISCHE 03.87.75.82.89 ou 06.77.02.79.83 Le règlement et les questions des recontres sont disponibles sur le site internet de la FDC 57 : www.fdc57.org rubrique : « Rencontres St Hubert 2016 ».

Veuillez compléter le coupon ci-dessous en « LETTRES MAJUSCULES »

<u>ASSEUR</u> 1 :	
esse :	
permis validé (à présenter au concours) :	
1er CHIEN	
Nom avec AFFIXE:	
RACE:	
LOF:TAT ou PUCE:	
Carnet de travail:	
☐ Catégorie chien d'arrêt (cocher la case correspondante)	: □Chasseur □Chasseresse □Junior □Trialis
☐ Catégorie <u>spaniel</u> (cocher la case correspondante) :	□Chasseur □Chasseresse □Junior □Trialis
2ème CHIEN	
Nom avec AFFIXE :	
RACE :	
LOF: TAT ou PUCE:	
Carnet de travail:	
☐ Catégorie <u>chien d'arrêt</u> (cocher la case correspondante)	
☐ Catégorie <u>spaniel</u> (cocher la case correspondante) :	□Chasseur □Chasseresse □Junior □Trialis
Engagement au concours pour un ch	nien (1 repas offert): → 25 €
Inscription 2	2 ème chien (15 €) :
Repas accompagnant (20 €):	personne(s) X 20 €
	+€
MONTA.	NT DU CHEQUE :
☐ Je suis dans	la catégorie Junior : — ●
	GRATUIT
	_

Attention: Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au 14 octobre 2016 (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.